

Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé
Sous direction de l'insertion et de la solidarité
Service de la prévention et de la lutte contre les exclusions (SEPLEX)

2021 DASES 139 Subventions de fonctionnement et convention tripartite avec les associations Emmaüs Solidarité (275 848€) et Singa (65 000€) pour la Maison des réfugiés.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Très investie dans l'accueil et la réponse aux besoins fondamentaux des réfugiés depuis 2015, la Ville de Paris est également pleinement mobilisée pour favoriser les parcours d'intégration, le plus en amont possible, et dans toutes leurs dimensions : apprentissage du français, lien social, culture, sport, insertion professionnelle, participation citoyenne. Ainsi, dans le cadre du Plan de mobilisation de la communauté de Paris adopté en 2015, les partenaires institutionnels, associatifs et citoyens, consultés en octobre 2018 sur le projet de Maison des réfugiés, ont exprimé leur souhait de créer un lieu ouvert à tous, convivial, de rencontres et d'échanges pour les réfugiés et toutes les personnes et structures investies à leurs côtés, mais aussi un lieu qui contribue concrètement à favoriser l'intégration et l'autonomie des réfugiés. Cette concertation a permis de définir les termes d'un appel à projets qui a abouti à la désignation comme gestionnaire du lieu, d'Emmaüs Solidarité, en partenariat étroit avec Singa.

La Maison des réfugiés a ouvert ses portes au public en novembre 2019 dans le 14^e arrondissement, au 50-62 boulevard Jourdan, au rez-de-chaussée d'un centre d'hébergement d'urgence provisoire géré par Emmaüs Solidarité. Bien qu'elle ait souffert de la crise sanitaire comme tous les lieux de convivialité, la Maison des réfugiés a réussi à maintenir une programmation riche et diversifiée, en coordonnant les activités proposées par ses 34 partenaires, dans les cinq axes d'intervention suivants :

- Accueil et accompagnement social individualisé (4 partenaires, 466 participations)
- Apprentissage du français (11 associations, 316 séances, 265 apprenants)
- Insertion professionnelle (9 partenaires, 295 interventions, près de 500 personnes concernées)
- Citoyenneté par la culture, le sport et les rencontres (13 partenaires, 1260 participations mixtes Parisiens et réfugiés)
- Accompagnement des femmes (5 associations, une centaine de femmes concernées)

La période de confinement a par ailleurs été mise à profit pour développer le site internet *maisondesrefugies.paris* qui a permis notamment d'organiser en 2020 une Journée mondiale des réfugiés entièrement digitale.

Pour répondre au mieux aux besoins et demandes des partenaires, la nouvelle équipe de la Maison des réfugiés a entrepris, dès le début de l'année, d'optimiser les espaces en utilisant davantage les cabanes/îlots, les gradins et l'espace convivial. Pour 2021, les objectifs sont ambitieux et s'inscrivent d'ores et déjà dans la perspective de la prochaine phase transitoire du projet, après le départ du bd Jourdan, le 31 octobre prochain, et jusqu'à l'installation sur le site définitif Jean Quarré en 2023: faire de la Maison des Réfugiés le lieu incontournable d'un écosystème collaboratif pour l'accueil et l'intégration des réfugiés à Paris. L'hypothèse retenue en concertation avec les associations est celle d'un fonctionnement mixte avec un nouveau lieu temporaire à définir, et une programmation hors les murs, en s'appuyant notamment sur les Maisons de la Vie Associative et Citoyenne.

Enfin, comme en 2020, la Maison des réfugiés assure l'organisation de la Journée mondiale des réfugiés du 20 juin, autour du thème « Paris capitale refuge : accueillir est une chance ». A l'heure où l'on célèbre les 70 ans de la Convention de Genève relative au statut des réfugiés, la Ville de Paris a souhaité réaffirmer avec force et conviction son engagement, au côté des associations et des Parisiens, pour offrir aux exilés un accueil digne et un avenir dans notre ville. Plus qu'une journée, c'est une semaine des réfugiés qui a été proposée, avec une programmation conciliant présentiel et digital, sur site et dans plusieurs arrondissements.

Compte tenu de l'intérêt de la Maison des réfugiés pour la collectivité parisienne, je vous propose, au titre de 2021 :

- d'allouer à l'association Emmaüs Solidarité une subvention de fonctionnement de 275 848€, le financement de la Ville étant complété pour 2021 par un report de trop perçu en 2020 ;
- d'allouer à l'association Singa France une subvention de fonctionnement de 65 000€ ;
- de m'autoriser à signer la convention tripartite d'objectif annuelle avec les deux associations bénéficiaires, jointe au présent projet.

Les fiches techniques jointes en annexe de l'exposé des motifs présentent les associations et les modalités de réalisation des projets proposés ainsi que les budgets prévisionnels afférents.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris